



Guéret, le 12 juin 2018

Communiqué de presse

Soldes d'été 2018

En application des articles L. 310-3 et D. 310-15-2 du code du commerce, les soldes d'été, pour le département de la Creuse, commenceront le 27 juin 2018 pour une durée de six semaines soit jusqu'au mardi 7 août 2018.

Les commerçants pourront écouler leur marchandise en stock, à des prix réduits.

Les limitations de garanties sur les soldes sont illégales.

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse